

## Méfions-nous des jugements trop hâtifs

Date : 20 juillet 2020

J'en vois qui regrettent que la maire de Rennes n'ait pas fait preuve de la même sobriété que la nouvelle maire écologiste de Besançon qui a réduit le montant des indemnités de mandat et de fonction auquel elle pourrait juridiquement prétendre.

<b>Indemnités (brutes, en euros)</b>	<b>Rennes</b>	<b>Besançon</b>
Commune	5 737	4 578
EPCI	3 415	2 794
<b>Ensemble</b>	<b>9 152</b>	<b>7 372</b>

Intégrant le fait que l'une et l'autre président de surcroît l'instance communautaire locale, je trouve bien superficielle la comparaison qui montre qu'au total la maire de Besançon se contente de 80 % des indemnités de la maire de Rennes.

Je le pense d'abord pour les raisons fonctionnelles que masque un abus de langage.

En effet, contrairement à « Rennes Métropole », le « Grand Besançon Métropole » n'est en réalité pas une métropole exerçant à la base toute une série de compétences de droit mais une toute récente communauté urbaine n'exerçant qu'un nombre limité de compétences en partie déléguées.

Je le pense ensuite pour des raisons démographiques qui sont assez éclatantes.

Il suffit de constater que la population de la ville de Rennes (en nette progression) - qui se monte presque au double de la population de la ville de Besançon (qui stagne) - excède à elle seule la population de la totalité de la communauté urbaine du « Grand Besançon Métropole », tandis que la population du « Grand Besançon Métropole » ne représente qu'environ 40 % de la population de « Rennes Métropole » :

<b>Population</b>	<b>Rennes</b>	<b>Besançon</b>
Commune	222 060	116 282
EPCI	456 784	193 279

*(populations au 1er janvier 2020, sauf population du Grand Besançon 2017)*

Je ne suis pas certain que l'on joue toujours dans la même cour.

Pour mémoire : le seuil pour la création d'une communauté d'agglomération a été abaissé de 450.000 à 250.000 habitants, que Besançon n'atteint pas. Si ma mémoire est bonne, c'est au titre de dispositions temporaires qui ne valaient que jusqu'au 31 décembre 2019 que Besançon a fait valoir avant qu'il ne soit trop tard, en fin d'année dernière son souhait de créer une communauté urbaine .

### **Voir aussi :**

- [Olivier Dulucq est au top](#)
- [Les mots ont un sens](#)